

# Développement durable, démocratie et droits de l'Homme

L'urgence du passage à un « développement durable » est un défi pour la survie de l'humanité, pour la maîtrise démocratique de son avenir et pour la pensée même des droits de l'Homme. La conférence de l'ONU qui se tiendra à Paris sur le changement climatique en décembre 2015 nous invite ici à une mobilisation accrue.

Après notre université d'automne de 2008, nous avons ressenti la nécessité d'approfondir notre réflexion en nous rapprochant, comme nous avons décidé de le faire sur le plus grand nombre possible d'enjeux actuels de défense des droits de l'Homme, de lieux de pensée et de recherche susceptibles de l'enrichir. S'est ainsi tenue le 6 février 2015, à La Rochelle, une journée d'études « Droits de l'Homme et développement durable », co-organisée par la LDH et l'université de La Rochelle, dont le président, qui nous

a apporté un soutien précieux, a bien voulu tirer des enseignements dans l'encadré ci-dessous. Trois des sept articles publiés ci-après sont issus de communications à cette féconde rencontre scientifique. Nous sommes en effet convaincus que cette question du « développement durable », prise en ses trois dimensions écologique, économique et sociale que nous envisageons comme indivisibles, constitue l'un des enjeux majeurs de nos combats pour les décennies, sinon pour les siècles à venir. Trente-trois ans après l'adoption, au sommet de la terre de Rio, de la Conférence-cadre des Nations unies sur le changement climatique, nous en serons à Paris, à la 21<sup>e</sup> Conférence des parties à cette Convention. Le protocole de Kyoto adopté en 1997, qui devait aboutir en 2012 à une substantielle réduction des émissions de gaz à effet de serre, n'a donné que des résultats

## Une journée d'étude en partenariat avec l'université de la Rochelle

Depuis 2013, la Ligue des droits de l'Homme et l'université de La Rochelle ont décidé d'engager un partenariat pour aborder ensemble – universitaires, spécialistes des questions de droits de l'Homme et étudiants – les sujets importants qui questionnent nos sociétés, sous la forme de séminaires annuels. L'objectif est clairement de renforcer la conscience citoyenne et humaniste de nos étudiants. La première édition de ces rencontres a eu lieu fin 2013 sur la thématique de la lutte contre toutes les formes de discriminations, plus particulièrement l'antisémitisme. Pour sa deuxième édition, à quelques mois de la conférence de Paris sur le changement climatique, nous avons décidé de co-organiser, le 6 février 2015, à la Maison de l'étudiant et Espace culture de l'université de La Rochelle, à l'initiative de la LDH et avec le précieux concours du Centre d'études juridiques et politiques

de La Rochelle, une journée d'étude sur les rapports entre développement durable et droits de l'Homme. Le but de cette manifestation était de croiser les regards de chercheurs et d'acteurs associatifs sur des perspectives qui mobilisent les champs de l'écologie, de l'économie, du droit et de la science politique, afin de préciser les enjeux et les urgences. Ont été plus particulièrement abordées les thématiques de la conciliation entre rationalité écologique, économique et politique, mais aussi de la redéfinition du pacte social au regard de l'effectivité des droits et des légitimités à construire en termes de régulations démocratiques. Les travaux ont allié le questionnement théorique, l'analyse de situations concrètes et la mise en lumière des processus de délibération politique. Cette journée a été une belle réussite au regard des travaux présentés,

mais aussi par rapport à l'esprit général qui anime les rencontres LDH-université de La Rochelle. Elle a en effet mis en avant la grande richesse des regards portés sur les thèmes abordés, soulignant ainsi toute l'importance des approches interdisciplinaires ; elle a permis la rencontre de domaines trop souvent parallèles, ceux de la recherche et du monde associatif ; elle a créé des interactions fructueuses qui conduisent à la qualification des propos et la mise en perspective des sujets traités.

Riche de ces succès communs, l'université de La Rochelle entend poursuivre ce partenariat fondamental avec la LDH pour la promotion des valeurs humanistes auprès de nos étudiants, mais aussi, plus généralement, de tous les publics.

**Gérard Blanchard,**  
**président de l'université de La Rochelle**

hors de proportion avec ses objectifs. Et les échecs mal camouflés par les euphémismes diplomatiques se succèdent, de Copenhague en 2008 à Lima en 2014 en passant par Cancun en 2010. Ainsi, la crise écologique dont plus personne ne conteste désormais la réalité et l'ampleur n'est-elle toujours pas traitée à la hauteur des urgences aujourd'hui ressenties sur l'ensemble de la planète.

#### **Enjeux écologiques, enjeux sociaux**

Il fallait donc d'abord évaluer ces difficultés et les chances de les surmonter lors de la conférence de Paris, ce qui est l'objet de la contribution de Noémie Candiago et Henri Moulinier (« Après Kyoto, quels blocages, quels enjeux ? »), et donner au moins un exemple concret et déjà actuel de la pertinence de ces questionnements pour la défense des droits de l'Homme qui est notre mandat ; nous avons choisi, parmi bien des illustrations possibles, la question des incidences migratoires du changement climatique qui s'imposera toujours davantage à notre agenda d'ici la fin du siècle, avec la contribution de Charlotte Huteau (« Les déplacés environnementaux, quelle protection ? »). Mais la dimension écologique de cette crise ne peut évidemment pas occulter à nos yeux les questions sociales qu'elle pose, ne serait-ce que parce que l'exposition aux risques est profondément inégale selon les régions du monde, les pays et les groupes sociaux, comme le montre la contribution de Pierrette Crosemarie (« Réduire les inégalités environnementales et sociales »). Or les discours sur le « pilier social » du développement durable et sur le « développement social », pour être souvent porteurs d'avenir dans leur formulation, ne valent que si les actes suivent, et comme souvent nous sommes ici encore très loin du compte, notamment sur la question de l'implication effective des citoyens dans les décisions qui conditionneront leur avenir, toujours proclamée comme consubstantielle à l'idée même de « développement social »... en paroles, ainsi que le montre, en ce qui

concerne la France, Jean-François Mignard (« Développement social, vous avez dit développement social ? »).

#### **La question des régulations démocratiques**

Nous sommes ainsi ramenés à la question, aujourd'hui centrale pour la plupart de nos combats, celle de l'effectivité démocratique. Elle se pose très concrètement à chaque fois qu'un projet d'aménagement suscite polémiques, contestations et résistances, et ce de plus en plus souvent sur le terrain de ses retombées environnementales (pensons par exemple, pour en rester à l'actualité française récente, à l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes ou au barrage de Sivens), et Michel Savy (« Projets d'aménagement et démocratie ») nous aide à mesurer la difficulté d'organiser débats et arbitrages démocratiques aux échelles pertinentes de recherche d'un « intérêt général ». Mais on la retrouve à tous les niveaux et sur tous les enjeux du passage à un « développement durable », qui suppose rien de moins que la définition d'un contrat social planétaire, donc de régulations démocratiques de la mondialisation (Jean-Pierre Dubois, « Légitimités régulatrices et enjeux politiques »). Et tout commence ici par la mobilisation des citoyens, en partant des mouvements locaux et régionaux de plus en plus mis en réseaux, pour peser sur les négociations entre Etats, sur les conférences onusiennes et sur les décisions qui permettront ou non de relever les défis (Christophe Aguiton, « Un mouvement pérenne pour la justice climatique »). Ces défis peuvent paraître gigantesques. Mais nous ne pouvons nous permettre de céder au découragement, et jamais l'humanité n'a disposé d'autant d'atouts pour faire face aux conséquences de ses propres erreurs. Puisse ce dossier inviter à la réflexion et à l'engagement commun pour construire, sur tous les terrains à cultiver qu'il recense, un avenir solidaire pour le « genre humain »...

**Jean-Pierre Dubois,  
président d'honneur de la LDH**



#### **AU SOMMAIRE**

- **Légitimités régulatrices et enjeux politiques** Jean-Pierre Dubois **32**
- **Après Kyoto, quels blocages, quels enjeux ?** Noémie Candiago Henri Moulinier **36**
- **Les déplacés environnementaux : quelle protection ?** Charlotte Huteau **39**
- **Réduire les inégalités environnementales et sociales** Pierrette Crosemarie **42**
- **Développement social, vous avez dit développement social ?** Jean-François Mignard **46**
- **Projets d'aménagement et démocratie** Michel Savy **48**
- **Un mouvement pérenne pour la justice climatique** Christophe Aguiton **52**

**Les défis peuvent paraître gigantesques.  
Mais nous ne pouvons nous permettre de céder  
au découragement, et jamais l'humanité  
n'a disposé d'autant d'atouts pour faire face  
aux conséquences de ses propres erreurs.**